

58

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE***Séance du 27 septembre 2007 à 20 Heures**Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER**Nombre de membres en exercice : 15**Nombre de membres présents : 12***Présents :**

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- MORI	- WAGNER (suppléant)
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- APPRILL	- URBANY	
LOBSANN :	MM KREISS	-		
MERKWILLER-P. :	MM SCHIELLEIN	- WEISBECKER		
PREUSCHDORF :	MM BASTIAN	- MME FISCHER		

Personnels : *Christine NONNENMACHER, Guy HUSSON, Frédérique WEBER***Invités :** *MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guillaume KLEINPETER.***Membres excusés :** *MME CHALOPPE et MM WALTER, GUILHEM, KENNEL, TROG***Invités excusés :** *M Jean-Laurent VONAU***2) Statuts de la Communauté de Communes : modification des compétences.**

A la demande du Bureau, le Président propose au Conseil les modifications de compétences suivantes (*en italique*).

Modification :**2/ Développement économique**

Sont d'intérêt communautaire :

remplacer

- « la zone d'activité touristique et thermale de Preuschdorf-Lampertsloch- Merkwiller et le nouvel espace de valorisation touristique de l'eau thermale, des énergies et du patrimoine pétrolier à aménager sur cette zone, ainsi que l'ancien hôtel thermal de Merkwiller »

par

- « la zone d'activité touristique de Preuschdorf-Lampertsloch- Merkwiller et le nouvel espace de valorisation touristique de l'eau géothermale, des énergies et du patrimoine pétrolier à aménager sur cette zone »

Nouvelles compétences :**5) Création, aménagement et entretien de la voirie.**

- La rue de Willenbach à Merkwiller de la route de Woerth au droit de l'accès sud-est de l'usine d'ISRI (parcelle 315).
- Les voies routières, d'intérêt touristique situés hors agglomération et reliant :
 - rue de la source Héliens II à Merkwiller, Preuschedorf et Lampertsloch.
- La liaison cyclable à aménager – hors agglomération – le long du Seltzbach entre Preuschedorf (terrain de foot) et Kutzenhausen (station d'épuration) en vue d'un raccordement ultérieur sur les circuits de Soultz-sous-Forêts.

7) Action sociales d'intérêt communautaire.

Etude de faisabilité, acquisition, création, aménagement et gestion d'équipement nécessaires à la mise en œuvre des action sociales d'intérêt communautaire.

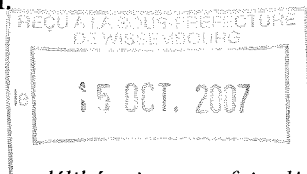
- les bâtiments de Pechelbronn au 1 route de Lobsann à Merkwiller Pechelbronn.

13) Chauffage et réseau de chaleur.

Construction, entretien et exploitation d'une unité de production de chaleur et d'un réseau de chaleur avec distribution et revente de chaleur, desservant les entreprises, exploitations ainsi que les bâtiments publics situés à proximité immédiate du réseau établi à partir des forages Héliens II et III sur les bans des communes Kutzenhausen, Merkwiller-Pechelbronn, Lampertsloch et Preuschedorf.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve ces modifications de compétences.

Il est demandé aux Conseils Municipaux d'approuver ces modifications lors de leur prochaine réunion.



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 10 octobre 2007

Délibération, exécutoire de plein droit conformément
aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président

Armand BRACONNIER

